



Bulletin municipal n°56

2ème semestre 2004

SOMMAIRE

★ Editorial	3
★ Révision du PLU.....	4

★ Les travaux du Conseil Municipal et de l'Intercommunalité :

* Assainissement.....	6
* Patrimoine.....	7
* Ecole - Cantine - Communication	8
* Intercommunalité.....	9 à 10
* Découvrons notre village : les quartiers Prat, Jouanchin et Tounères.....	11 à 14

★ La vie associative :

* Amicale des Anciens Combattants	16
* La Bibliothèque Municipale.....	17
* Comité Quartier Angos.....	18
* Comité d'Animation de Navailles-Angos	18
* Conseil des Parents d'Elèves	19
* Cyclos - Don du Sang	20
* Banque alimentaire - Foyer.....	21 à 22
* Loisirs d'Automne	23
* Paroisse Sainte-Croix des Lacs.....	24 à 25
* Volley-Ball	26 à 27

★ Les informations diverses :

* Urbanisme 2ème semestre.....	28
* Etat Civil 2ème semestre	29
* Informations utiles	30
* Qu'on se le dise.....	31

EDITORIAL

L'année 2004 a été marquée par la révision du POS en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Plusieurs réunions sur ce sujet ont été suivies avec intérêt par un grand nombre de participants pour préparer et affiner l'application des nouvelles règles de la loi SRU à notre commune.

L'enquête publique de janvier 2005 qui va durer un mois va clôturer cette démarche avant décision définitive du Conseil Municipal en février 2005 et décision officielle du Préfet avant la mise en application prévue pour le 1er semestre 2005.

Durant 2004, nous avons restauré routes et chemins soit en tri couches soit en enrobés à chaud (coût 110 000 €). Une partie de la D 206 a été recalibrée (entre la place Jaymes et la maison Campagne), les entrées du chemin du Pape et Tounères élargies et sécurisées ; le revêtement en enrobés à chaud sera terminé en 2005 jusqu'à la limite de Saint-Castin. C'est le Conseil Général qui assure la maîtrise des travaux et leur financement.

Trois projets ont été étudiés durant cette année 2004 sur le plan technique et financier, les aides demandées au Conseil Général, à l'Etat et à la Communauté de Communes du Luy de Béarn :

- ★ le complexe sportif avec la salle de sport, la salle Béarn (100 places) et la nouvelle salle Ossau (250 places) avec une salle de préparation de repas et une salle de réception d'après match ;
- ★ La rénovation de l'école d'Angos avec la création d'un cabinet médical loué à Mme Ganné et la restauration d'une salle de réunion de 70 places avec salle de préparation de repas et annexes ;
- ★ La restauration du presbytère en mairie avec les aménagements extérieurs : parkings, espaces verts. L'ancienne mairie sera équipée de 4 salles dédiées aux nombreuses associations de la commune.

Ajoutons que le PLU va ouvrir quelques surfaces supplémentaires à l'urbanisation. Les 9 lots du Clos des Pyrénées II vont être offerts à la vente en 2005 et commercialisés par la Sémilub à Serres-Castet, comme pour le Clos des Pyrénées I. Un autre lotissement communal de 7 lots va être réalisé au chemin Péret, après équipement du quartier en assainissement collectif, gaz, renforcements en eau, électricité et voirie.

2005 sera, comme vous le constatez une année pleine de réalisations structurantes qui vont apporter encore plus de possibilités d'animation, de rencontres, d'activités associatives ouvertes à tous.

Dans cette ambiance magique des fêtes de Noël et de fin d'année, plus colorées et illuminées que d'habitude, nous vous souhaitons le Conseil Municipal et moi-même, pour 2005, santé, paix et réussite dans la réalisation de ce qui vous tient le plus à cœur.

Le Maire, Pierre Davezies.

REVISION DU PLU

Le dossier de révision du plan local d'urbanisme (PLU) est en voie d'achèvement. Le 13 août 2004, l'ensemble du document a été adressé à la Préfecture et aux services associés pour le « porter à connaissance » ; il a été également examiné par la Chambre d'Agriculture et la Commission des Sites qui, toutes deux, ont émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 3 décembre 2004, a pris acte des observations faites et décidé de soumettre le dossier à l'enquête publique.

Madame Marie-Thérèse ARRIETA a été proposée comme Commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Pau et Monsieur le Maire a pris un arrêté fixant les modalités de l'enquête, qui se déroulera de la manière suivante :

ENQUETE PUBLIQUE

Elle se déroulera du lundi 10 janvier au vendredi 11 février 2005.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront disponibles en mairie de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures tous les jours sauf les samedis et dimanches.

Madame ARRIETA, Commissaire-enquêteur, sera présente en mairie les :

- ★ lundi 10 janvier 2005 de 9h à 12h,
- ★ Mercredi 26 janvier 2005 de 14h à 18h,
- ★ Vendredi 11 février 2005 de 14h à 18h (clôture de l'enquête).

LES TRAVAUX DU
CONSEIL MUNICIPAL ET
L'INTERCOMMUNALITE

ASSAINISSEMENT ?

L'année 2004 a été consacrée en grande partie à la modification du Plan d'Occupation des Sols et à sa transformation en Plan Local d'Urbanisme. A cette occasion, il a été à nouveau question d'assainissement.

★ ***Notre Village (N.V.) : Quelle est la situation de Navailles-Angos début 2005 ?***

P. Davezies : 490 foyers sont concernés par ce problème. 370 ont un équipement autonome. 120 sont branchés sur un réseau collectif qui aboutit à la station d'épuration, située au chemin Deuze. 40 sont raccordables. La capacité de la station est de 500 équivalents habitants.

★ ***N.V. : Qui gère ce réseau et cette station ?***

P. Davezies : Depuis le 1er janvier 1995 les 4 communes du Luy de Béarn et Uzein ont créé un Syndicat Mixte d'Assainissement (SMA) dont le siège est à Serres-Castet dans les locaux de la Communauté de Communes du Luy de Béarn. Max Tucou de Serres-Castet en est le président entouré des maires qui en sont vice-présidents. Xavier Bleys en est le technicien (tél. : 05.59.33.52.50). C'est lui qui instruit la partie assainissement du certificat d'urbanisme.



Station d'épuration d'Uzein

★ ***N.V. : Quel est son rôle ?***

P. Davezies : Il assume en totale autonomie de gestion, les charges d'investissement et de fonctionnement des réseaux de collecte des stations d'épuration de Navailles-Angos et d'Uzein (ouverte en 2003). A partir d'un schéma directeur d'assainissement datant de 1994, le SMA a signé un contrat d'agglomération avec le Conseil Général et l'Agence du Bassin Adour-Garonne, qui lui permet d'avoir les financements pour l'entretien et l'extension des réseaux et des stations d'épuration.

★ ***N.V. : Et d'un point de vue financier ?***

P. Davezies : l'entretien du réseau et la gestion financière de la taxe d'assainissement auprès des usagers sont confiés par contrat d'affermage, après adjudication à la Sateg.

★ ***N.V. : Quels sont les projets du SMA pour Navailles-Angos ?***

P. Davezies : dans la période 2001-2004, le SMA a réalisé en 2003 à Navailles-Angos des travaux d'extension d'un montant de 346 522 € HT. Il s'agit de l'antenne allant de la place Jaymes jusqu'au Clos des Pyrénées. Des études sont avancées pour équiper 3 nouveaux tronçons : en 2005 quartier Péret (budget 308 200 € HT), 2006 quartier de la nationale : l'un de 6 branchements (58 200 €) l'autre de 4 branchements (75 000 €). L'équipement de la commune en assainissement collectif pourra se poursuivre dans les zones urbanisables du fait de la capacité de la station d'épuration (160 raccordables et raccordés actuellement) ; la contrainte sera plutôt budgétaire compte tenu du coût très élevé du réseau. La programmation devra s'étaler sur une décennie.

PATRIMOINE

BÂTIMENTS COMMUNAUX

L'ancienne école d'Angos est en travaux, le logement de fonction devenant le cabinet de Madame le Docteur Ganné, à compter de janvier 2005. Le reste du bâtiment va être réaménagé et relooké, afin d'être mis à la disposition des associations.

Ces travaux sont suivis par le Cabinet Diagonale et s'évaluent à 86 000 euros.

La salle communale devrait être achevée au cours du 2ème trimestre 2005.

VOIRIE

Plusieurs chemins ont été réalisés en enrobés à chaud, par l'entreprise Rey-Betbeder :



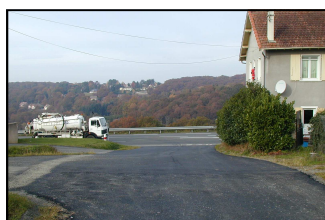
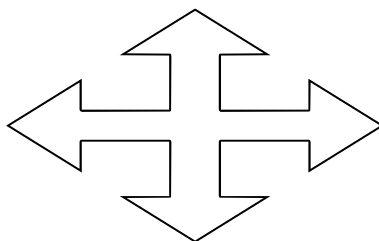
1- chemin de l'église, à partir du lotissement de l'hermitage, jusqu'à la limite de Serres-Castet



2 - chemin Lashountètes



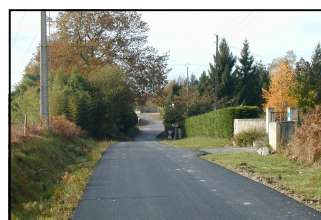
3 - chemin de Gourgues, dit « chemin du stade »



4 - chemin Palolle



6 - chemin Langlès



5 - chemin Lapassade

Le coût de ces travaux est de 79 178.01 euros.

Lorsque l'entreprise aura terminé les travaux sur le chemin Lavignette 3 700 m de voies auront été traités. Quant au chemin Barrailh, faisant partie d'un programme d'enfouissement de lignes à moyenne tension, il est programmé pour l'année 2005.

ECOLE - CANTINE

A la rentrée, le 1er septembre, l'école du village comptait 141 enfants, répartis en 6 classes dont 2 classes de maternelle. Au mois de janvier, l'arrivée de 4 petits viendra « grossir les rangs ».

Il est rappelé que toute nouvelle inscription à l'école doit être enregistrée à la mairie, avant l'admission par le directeur de l'école.

Lors du Conseil d'Ecole du 8 novembre dernier les maîtres ont donné des informations sur les nombreuses activités qu'ils proposent à leurs élèves. Parmi ces activités, dans le cadre de l'intercommunalité, aura lieu (en février ou avril) une présentation, par les élèves de l'école de musique de la Communauté de Communes du Luy de Béarn, de leurs instruments et de leur travail.

102 élèves de l'école sont inscrits pour le service de la restauration ; environ 70 repas sont servis chaque jour. Le principe d'inscription hebdomadaire et paiement par tickets permet une souplesse appréciée des parents et une gestion facilitée pour le personnel. Sur place, les 2 services donnent aux enfants un confort pendant les temps consacrés au repas et à l'interclasse. Les menus sont établis par une commission, composée de 3 parents et d'un élu, à partir de la proposition faite par La Culinaire, société prestataire des repas.

COMMUNICATION

Avez-vous goûté les pizzas aussi variées que savoureuses qui nous sont proposées tous les vendredis en soirée sur la place publique ? Il y en a pour tous les goûts, la dame qui les confectionne vous accueille très aimablement, bref, les week-ends à Navailles-Angos peuvent débiter dans la détente, sans que la sempiternelle question se pose : « qu'est-ce que je vais faire à manger ce soir ? ». Téléphone pour commander : **06.88.18.67.35**.

Avez-vous apprécié les illuminations dont s'est paré notre village pour célébrer la magie de Noël ? Divers endroits, choisis parmi ceux les plus fréquentés par la population, ont revêtu des habits de fête, pendant quelques semaines. En effet, Noël n'est-elle pas la plus belle fête de l'année, et ne mérite-t-elle pas un tel déploiement de parures et de guirlandes ?

Avez-vous noté la date du samedi 12 février 2005 ? Les mélomanes seront ravis de se rendre à l'église de Navailles, pour assister à une soirée de rencontre entre le chœur du Luy de Béarn, la chorale de Navailles-Angos et le chœur d'hommes de Saint-Justin (Landes) « Omnes Orbis ». De plus amples renseignements vous seront communiqués très prochainement.

Avez-vous remarqué, en vous rendant au bureau de Poste, les enveloppes « prêtes à poster » illustrées d'une photographie couleur de Navailles-Angos ? N'hésitez pas à vous en procurer, si vous souhaitez exporter la beauté de notre village.

ADSL : l'internet à Haut Débit, grâce à la technologie ADSL, est disponible sur votre commune depuis le 17 novembre 2004 pour tous les clients de la zone couverte.

INTERCOMMUNALITÉ

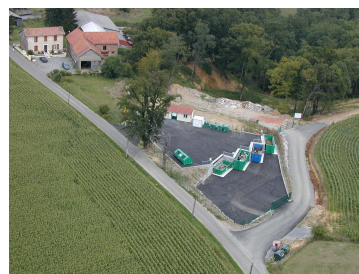
Le site à gravats, après de gros travaux d'aménagement, est de nouveau en service. Les camions des entreprises de la Communauté de Communes peuvent déverser des gravats.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00. La surveillance est assurée par du personnel de la Communauté de Communes.

La déchetterie gérée par la SURCA a réouvert ses portes. D'importants travaux d'agrandissement et d'aménagement ont été effectués.

Les jours et heures d'ouverture sont :

- ★ le jeudi de 15h à 18 h
- ★ Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h



Déchetterie d'Angos

Recrutement : il a été décidé de créer 2 postes d'agent d'entretien pour l'entretien des espaces verts, des bâtiments, et des engins de tonte et de fauchage. Les candidatures doivent parvenir au plus tôt à la Communauté de Communes à Serres-Castet

Maison de retraite : le chantier se déroule normalement. Un appartement témoin a permis aux membres du CIAS et aux élus de voir que les chambres seront accueillantes et vastes. Les pré-inscriptions des futurs résidents peuvent être déposées. Des dossiers sont à votre disposition à la Mairie.



Ecole de musique : elle a enregistré, pour l'année 2004-2005, 251 inscriptions ou réinscriptions. 20 professeurs assurent les cours, plus d'une douzaine d'instruments différents sont proposés, du piano au violoncelle, mais aussi batterie, accordéon, ... Chant choral, formation musicale, apprentissage d'un instrument sous forme de cours individuel ou pratique collective (ensembles et orchestres), nombreuses sont les possibilités offertes de se perfectionner ou tout simplement de se « faire plaisir » en musique.

Pour les autres, les parents, les amis, ... qui ne sont pas élèves de l'école de musique, ils peuvent assister aux nombreux concerts et animations qui sont programmés :

- ★ Samedi 11 décembre, concert de Noël à l'église de Sauvagnon ;
- ★ Rencontre échange avec la troupe Eklektik Pyrénées Orchestra du 24 au 29 janvier ;
- ★ Semaine portes ouvertes du 7 au 12 février ;
- ★ 6èmes rencontres de guitare : spectacle final le 29 avril au centre Alexis Peyret à Serres-Castet ;
- ★ Rencontres d'harmonies les 23 et 24 avril à Pessac (33) ;
- ★ Spectacle de musique et danse le 14 mai au centre Alexis Peyret à Serres-Castet ;
- ★ Fête de l'école de musique le samedi 25 juin à partir de 18h à Navailles-Angos



Les élèves de l'école de musique proposent également des concerts en milieu scolaire. Ils interviendront à l'école de Navailles-Angos en février ou avril.

Le chœur du Luy, chœur d'adultes, a également programmé de nombreux concerts. Il sera présent avec les enfants lors du concert de Noël. A noter aussi que le chœur du Luy recevra une chorale de Mont-de-Marsan lors d'un concert donné le 12 février à l'église de Navailles-Angos.

Centre de loisirs sans hébergement : l'association « les marches du Béarn », gérée par des représentants des parents des 16 communes adhérentes, poursuit sa mission : l'accueil des jeunes de 3 ans à 15 ans.

Cette année 2004, elle a accueilli de nombreux enfants de nos communes, lors des séjours de février (8 jours), avril (7 jours), juillet (14 jours), août (20 jours) et octobre-novembre (7 jours). Des activités diverses sur place (pâte à sel, danse, ...) ou à l'extérieur (sorties vélo, cinéma, mini-camps, ...) ont été proposées. Les séjours de juillet et août se sont terminés par une petite fête qui regroupait enfants, animateurs et parents, au cours de laquelle chacun a pu apprécier le dynamisme des enfants et des équipes d'animation.

Les activités ont eu lieu, selon les séjours, à l'école de Navailles-Angos (février, avril, juillet) ou à l'école de Montardon. Des garderies et des navettes assurent accueil et transport d'un lieu à l'autre.

Depuis septembre 2004, le CLSH propose également des activités tous les mercredis de 9h à 18h à l'école de Montardon (accueil possible de 7h30 à 18h30) ; une vingtaine d'enfants participent déjà régulièrement à ces activités. Les inscriptions peuvent se faire par téléphone du lundi au vendredi, de 16h30 à 18h au 05.59.33.23.05.

Les « pré-ados » peuvent également rejoindre le CLSH puisque, depuis cet été, des activités propres aux 12-15 ans sont mises en place. La première semaine de juillet a été consacrée à ces jeunes adolescents. Ouverture pendant toutes les vacances scolaires, ouverture les mercredis, accueil des ados, n'étaient que des projets lors de l'assemblée générale du 06 décembre 2003. Ils sont maintenant mis en pratique. Afin de permettre la continuité de ces nouvelles organisations, et leur amélioration, nous vous attendons nombreux à la prochaine assemblée générale (début 2005).

**DECOUVREZ
NOTRE VILLE**

**S CE NUMERO,
QUARTIERS
ANCHIN, PRAT, TOUNERES.**

Bulletin municipal n°56



En passant à droite de l'église, prenant le chemin du même nom en direction du Sud, nous découvrons un secteur de la commune essentiellement composé d'espaces naturels ou voués à l'agriculture. La vue est magnifique avec en toile de fond la chaîne des Pyrénées, et plus précisément le pic d'Anie, sommet béarnais, barétounais, basque ... premier grand sommet de nos montagnes quand on vient de l'Ouest vers l'Est. Les Basques l'appellent « Auñamendi ».

En descendant la côte de l'église, sur notre gauche, nous trouvons un premier quartier; le quartier **JOUANCHIN**. Le « Palay » ne donne pas de traduction de ce mot, on peut penser qu'il s'agit de la contraction de **Jouan (Jean)** et de **chin (petit)**. Un chemin et un ruisseau portent le nom de Jouanchin. Sur ce versant du coteau, trois ruisseaux se rejoignent avant d'alimenter le **Grangé** qui arrive de la route nationale: le **Jouanchin**, le **Lapalusère** et le **Tounères**. Pour trouver une signification du mot *Lapalusère*, on peut penser à *la palu* = *le marais*; le ruisseau *le Lapalusère* serait *celui qui vient du marais* ...

La maison Jouanchin se trouve sur la hauteur, au carrefour du chemin du même nom et du chemin Langlès, tout près de la place Jaymes. L'habitat de ce quartier était situé sur le haut du coteau, certaines maisons ont disparu (« *au Préfet, à Armand, à Loubaou* »; la côte de l'église était appelée aussi côte de Loubaou, du nom de la maison située à son sommet, maison habitée par un maçon.) Au début du siècle dernier, 7 ou 8 maisons constituaient ce quartier pour une trentaine d'habitants. Aujourd'hui on compte 14 maisons pour toujours une trentaine de personnes.



Si les espaces ici sont entièrement consacrés à l'agriculture, maïs et élevage, on ne trouve pas pour autant de siège d'exploitation, du moins à titre principal.



Le quartier **TOUNERES** commence sur le haut du coteau, au niveau de la route de Morlaas et descend vers le Sud, encadré par deux ruisseaux, le **Jouanchin** au Nord, le **Tilh** au Sud.

Tilh = tilleul.

Du mot *tilh* est tiré le dérivé *tilhòs* : pliant, flexible et solide, souple, qui plie et ne rompt pas, coriace, nerveux.

De là quelques dictons: *tilhòs com un bencilh (flexible comme un scion)*, *carn tilhòsa (viande coriace)*.

Tounères = tonnerre.

Lo tonère deu matin (le tonnerre du matin)
Qu'engourga lo molin. amène la pluie au moulin.)

Ou: tonère de heurèr (tonnerre de février)
cada garba vau un disnèr chaque gerbe vaut un denier
las barricas au solèr. Les barriques au grenier.) soit il y aura du grain mais pas du vin.



Ici aussi, l'habitat est groupé sur le haut, le long du chemin de Tilh. Il y avait quatre maisons avec une vingtaine d'habitants, **à Tilh** (Amiard), la maison **Leès** (disparue), **à Tounères**; tous des agriculteurs; en bas de la côte, **au Pont**, la maison de M. Cuyala Pons, tailleur et tâcheron. On peut noter que cet habitat est très ancien puisque dans le dénombrement des « ostaus » (maisons) de Navailles fait par Gaston Fébus en 1385, on trouve l'ostau de Bibia de Tilh. Aujourd'hui, près de 40 personnes vivent dans 13 maisons. Le secteur est à vocation agricole, maïs, tabac, élevage, et on y trouve le siège d'une exploitation avec un jeune agriculteur qui continue et développe l'entreprise familiale.

Les deux ruisseaux évoqués ci-dessus sont affluents du **Grangé**, lequel se jette dans **le Gélis** qui alimente **le Luy de Béarn**. Le Gélis marque la limite avec Serres-Castet. Nous sommes ici dans une zone naturelle bien protégée, à proximité de la réserve de chasse, ce qui permet de rencontrer assez facilement quelques exemplaires de la faune habituelle de nos coteaux, en particulier, à la saison, des vols impressionnants de palombes. Pour découvrir ce quartier, utilisons ici aussi le PLR (*Plan Local de Randonnées*), avec le circuit n°8, dit « *randonnée du château* ».



grange en adobe près du Gélis.



Le quartier **PRAT** se situe en bas de la côte de l'église, sur sa droite, en dessous du quartier Péret, en limite avec les communes de Sauvagnon et Serres-Castet.

Lo prat = le pré.

L'une des maisons les plus anciennes du secteur porte le même nom. Elle fut achetée et agrandie par M. Bossu, sous-préfet à Pau, puis passa en plusieurs mains (Tisné, Prat Fourcade en 1938...) et est occupée aujourd'hui par M. Lesieur.



Quelques détails de la maison Prat, la fontaine et l'inscription au-dessus de la porte, la date 1739, avec une fleur de lys.



Les autres maisons du quartier étaient toutes habitées par des agriculteurs. Ainsi des maisons **Dibet** (démolie), **Vignolles**, **Tisné**, à **Matiù**

(chez Mathieu, démolie aussi). Soit 5 maisons pour 23 à 25 habitants. Aujourd'hui 5 maisons abritent une dizaine de personnes.

Le chemin **Vignolles** mène à la maison du même nom; nous sommes ici à la limite avec Sauvagnon, limite marquée par le ruisseau **Lasserre**, affluent du **Gélis**, (Lasserre = coteau, ligne de crête). La maison **Tisné** se trouve en bas de la **côte de Péret** (Tisné = tisserand).



Le coteau Tounères vu depuis le chemin Vignolles; en bas, la « nouvelle » maison Dibet.

Si on trouve encore en plusieurs endroits de vieux murs en adobe, il est plus rare de rencontrer des briques fabriquées à l'ancienne briqueterie de Sauvagnon.



LA VIE ASSOCIATIVE

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Cérémonies du 11 novembre 2004

Le 86ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 a été commémoré à Navailles-Angos.

Lors de l'assemblée générale de l'Amicale, un hommage particulier a été rendu à Roger Pouchan qui nous a quittés cette année. Nous garderons de Roger le souvenir d'un ami attachant et fidèle qui était toujours présent à nos cérémonies, dans ce village qui était le sien. Il avait aussi trouvé à Lourdes une deuxième famille d'amis, dans ce corps de la gendarmerie nationale. Nous présentons, à toute sa famille et notamment ses deux frères, Louis et Jean, eux aussi membres de notre amicale, nos sincères condoléances.



La messe, empreinte de recueillement et chantée par toute l'assistance, venue nombreuse, fut célébrée par l'abbé Louis Baradat, et suivie des cérémonies au monument aux morts abrégées à l'extérieur car le temps n'était pas de la partie.

Nous nous sommes donc repliés à l'intérieur pour poursuivre ces cérémonies : par la lecture de la note du Ministre par Pierre Davezies, l'appel et la sonnerie aux morts, la Marseillaise chantée par l'assistance à laquelle sont venus se joindre trois enfants. Ce ne sont là que les prémices d'une participation plus grande encore pour les prochaines manifestations, le lourd tribut payé par les familles du village lors de ces conflits devrait y inciter les parents. Un grand merci à nos petits (et à leurs parents) qui ont su pour la circonstance être grands.

Ce fut ensuite la remise, par H. Lacassagne, de l'ancien drapeau à M. Vigneau pour placement dans la châsse de la mairie aux côtés de celui de 14/18, puis remise du nouveau, magnifique, à R. Inès, financé grâce à la générosité de tous, combattants et sympathisants. Un merci appuyé a été redit par H. Lacassagne à tous les donateurs.

Un vin d'honneur fut ensuite offert en mairie par la municipalité où M. Pierre Davezies, entouré de la plupart de ses adjoints(es), conseillers(es) et des présidents d'associations fit une allocution émouvante sur le devoir de mémoire.

Un repas servi par la jeune équipe d'Evelyne et Claude au restaurant « Le 134 » à Navailles-Angos a réuni pas moins d'une quarantaine de convives, toutes et tous ravis tant sur le plan gustatif que par l'animation et l'ambiance chaleureuse, comme toujours. Nous avons eu la joie d'accueillir parmi nous trois nouveaux camarades : Philippe Cazenaves, JY. Pironneau et Georges Sirven.

Merci encore une fois à toutes et à tous pour votre fidélité au souvenir, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui ont participé à la réussite de cette magnifique journée.

Au nom de notre amicale, je souhaite à chacune et chacun de vous de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente mes vœux les meilleurs de santé, bonheur et joies de toutes sortes pour vous et vos familles à l'aube de cette nouvelle année 2005. Que l'année qui vient soit pour vous une année de paix.

JOYEUX NOËL, BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2005
Le Président, Jean-Bernard Fourcade

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

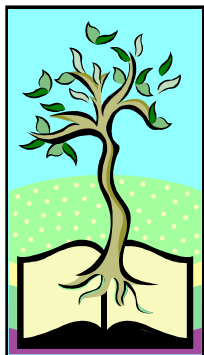
Comme toutes les associations, la bibliothèque fait sa rentrée, notamment auprès des enfants de l'école maternelle grâce à leurs institutrices qui nous ont renouvelé leur confiance.

L'an dernier nous avons proposé à Pascal Signoret (Président des Parents d'Elèves) d'accueillir, une fois par semaine, les enfants restant à la garderie. L'idée a fait son chemin, les parents y ont adhéré, et c'est donc avec plaisir, depuis la rentrée des vacances de Toussaint, que la bibliothèque compte de nouveaux petits lecteurs.

Autrement, l'effectif de nos adhérents reste inchangé car les nouveaux inscrits ne font que remplacer les partants.

Pour mémoire, nous assurons la permanence le jeudi de 16 h à 19 h.

La Présidente Chantal WASIK

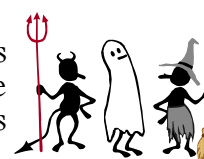


COMITE DE QUARTIER D'ANGOS

- Fêtes du quartier d'Angos : avec « des festayres » toujours aussi nombreux au repas traditionnel, les fêtes d'Angos ont connu cette année encore un vif succès. Après un apéritif convivial, un repas en famille, nous avons pu survoler notre beau village et ses environs en hélicoptère. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette belle réussite.



- Halloween : les petits diabolins n'ont pu semer la terreur dans le quartier cette année faute de locaux. Rendez-vous l'année prochaine dans un bâtiment rénové pour poursuivre nos animations.



Joyeuses fêtes de fin d'année, meilleurs souhaits à tous.

Le Comité du Quartier d'Angos

COMITE D'ANIMATION DE NAVAILLES-ANGOS

Les fêtes du village se sont bien passées et l'intervillage a notamment rencontré un franc succès. Nous vous remercions d'y avoir participé.

Rendez-vous pour le carnaval qui aura lieu le 14 mars 2005 !

Pour tous ceux qui sont intéressés, le comité recrute, alors n'hésitez pas à nous contacter !

Bonne année à tous !



Le Président, Christophe Da Rocha

CONSEIL DES PARENTS D'ELEVES

L'assemblée générale du Conseil des Parents d'Elèves se tenait cette année le vendredi 17 septembre. Cette année le CPE repart renforcé et compte 18 membres, ce qui n'est pas de trop compte tenu des projets.

Le bureau reste inchangé :

- PrésidentPascal SIGNORET
- SecrétaireBéatrice CHANEAC
- TrésorièreValérie TEMPÈRE

Une année qui démarre bien, surtout pour les adhérents de la garderie qui a revu ses tarifs à la baisse : 2 euros de l'heure au lieu de 3 euros. Depuis la rentrée de la Toussaint, les enfants de la garderie ont le plaisir d'aller à la bibliothèque. Une trentaine d'enfants inscrits se répartissent en petits groupes et découvrent ainsi les joies de la lecture. Un merci tout particulier aux dames de la bibliothèque, comme je les appelle, qui sont à l'origine de cette idée.

Nous avons commencé la saison avec une soirée rollers le samedi 16 octobre dernier sur le thème d'halloween. Malgré une météo détestable, les enfants ainsi que les parents étaient présents au rendez-vous.

Pour la première fois nous organisons une braderie de vêtements et matériel de sports d'hiver. Celle-ci a eu lieu le samedi 20 novembre. Bilan de cette journée : malgré une première plutôt timide nous récidiverons l'année prochaine. L'idée est bonne, mais comme tout projet nouveau, il faut le modifier en tenant compte des imperfections. On y réfléchit déjà.

Les autres activités du CPE :

- ★ samedi 22 janvier : après-midi rollers et ludothèque
- ★ samedi 19 mars : soirée rollers
- ★ dimanche 22 mai : vide-grenier
- ★ vendredi 24 et samedi 25 juin : festival de musique
- ★ samedi 2 juillet : kermesse



Après la braderie, l'autre nouveau projet, est la création d'un festival de musique. Un festival consacré à la découverte d'un pays par le biais de sa culture. Culture musicale, gastronomique, etc... A ce sujet je suis à la recherche d'un champ plat pour le déroulement du festival. Vous pouvez me joindre au numéro suivant : 05.59.33.86.20. D'avance merci.

Comme tous les ans, le CPE participera au Noël. Le 13 décembre les enfants sont allés au cinéma voir « le gang des requins » avant le goûter et la distribution de cadeaux pour chaque classe : la participation financière du CPE est de 340 euros. Nous avons également acheté 2 paniers de basket pour jouer sous le préau.

L'an dernier nous avons subventionné la classe découverte à hauteur de 1 000 €. Voyage qui avait permis aux CE2, CM1 et CM2 de découvrir la Provence. Cette année nous avons donc décidé de mettre la même somme, soit 1 000 €, à la disposition des classes de maternelle, CP et CE1.

L'équipe du CPE tient à remercier toutes les personnes qui participent aux manifestations que nous organisons tout au long de l'année. Un autre merci pour M. et Mme Juston de la société publi-crédation, qui nous ont offert les panneaux du vide-grenier ainsi que ceux de la braderie, encore merci.

Le Président, Pascal Signoret



CYCLOS DE NAVAILLES-ANGOS

Notre club est aujourd'hui constitué d'une trentaine de membres (actifs et bienfaiteurs). Il vous propose de pratiquer le cyclotourisme, le VTT ou le cycloport. Chaque adhérent peut choisir son groupe suivant son niveau ou ses envies du moment. Outre les sorties locales (calendrier fourni en début de saison), le club participe également à plusieurs épreuves extérieures aussi bien randonnées que cycloportives.

Le groupe cycloport participe aux courses UFOLEP ; cette année, nous comptons :

- 1 champion départemental
- 7 victoires
- 1 dizaine de fois classé aux places d'honneur

Des journées sont également prévues uniquement pour les adhérents et leur famille (soirée barbecue, repas de fin de saison, etc....)

Depuis 5 ans, nous organisons dans notre village, « la randonnée des lacs » participant au challenge « Nord-Béarn » ; cette année 240 participants ont pu utiliser les 3 circuits route et 2 circuits VTT que nous avons mis à leur disposition.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter

J.C. Torres Tél. 05 59 33 86 25
J.J. Pellin Tél. 05 59 33 84 02
J. Jurat Tél. 05 59 33 85 07

ou consulter le site Internet à l'adresse <http://CyclosNavaillesAngos.free.fr>

DON DU SANG

Le collectif des donneurs de sang de Navailles-Angos, avec le soutien de la municipalité et de l'Etablissement Français du Sang, a organisé une amicale réception au cours de laquelle une soixantaine de donneurs s'est vu remettre un diplôme et une médaille pour avoir manifesté leur solidarité et avoir contribué à sauver des vies par le don du sang bénévole.

Monsieur Davezies maire de Navailles-Angos et donneur, a rappelé l'importance du don, et remercié toute l'équipe médicale pour sa bonne collaboration. Le docteur Clavel, représentant de l'Etablissement Français du Sang a souligné les progrès techniques faits en la matière. Un pot de l'amitié clôtura ce moment très agréable.

Dates de collectes

pour l'année 2005 :

- Mardi 15 mars 2005
- Samedi 23 juillet 2005
- Samedi 1er octobre 2005
- Vendredi 16 décembre 2005

BANQUE ALIMENTAIRE

Durant la journée de réception des produits de la Banque Alimentaire organisée par Mme Betty LOM, les habitants de Navailles-Angos ont déposé à la mairie 281 kg de denrées alimentaires. Un grand merci à tous ceux qui se sont déplacés pour apporter leurs dons et ceux qui se sont relayés pour assurer la permanence.

FOYER

Le Conseil d'Administration du 13 octobre 2004 a élu le bureau suivant :

Présidente Martine CACHAU
Vice-président Pierrot ARRIEULA
Vice-présidente Martine PAILLANAVE
Trésorier Gérard TAVEAU
Trésorière adjointe Pierrette FOURCADE
Secrétaire Betty LOM
Secrétaire adjointe Geneviève TAVEAU

Les responsables de section :

✿ **Chant** : Lisette MOUSSEGNÉRAT 05.59.68.93.33
Et Julia LAPLACE

✿ **Cyclo** : Daniel LOM 05.59.33.80.82

✿ **Gymnastique** : Betty LOM 05.59.33.80.82
Et Simone CAZENAVES 05.59.33.80.31

✿ **Marche** : Bernadette LOUSTAU 05.59.68.90.12

✿ **Montagne** : Pierrot ARRIEULA 05.59.33.82.33

✿ **Pala** : Jean-Claude LAVIE 05.59.33.81.47

✿ **Yoga** : Evelyne HAU 05.59.33.80.38



Les activités durant ce deuxième semestre 2004 :

Chant : le groupe « Lous dou Balagn » a animé un goûter à la maison de retraite Antoine de Bourbon le 23 octobre, une soirée châtaignes à la lyre tonkinoise à Billère le 05 novembre et une soirée téléthon a eu lieu le 04 décembre à Garos.

Cyclo : Daniel LOM accepte la responsabilité du groupe Cyclo du foyer, donc si vous désirez pédaler tranquillement, pour le plaisir et l'exercice physique nécessaire à la bonne santé, contactez-le au 05.59.33.80.82.

Gymnastique : les cours de gym ont lieu salle Béarn, avec Emilie Marquez le mardi de 19h à 20h et le jeudi de 10h15 à 11h15. Comme elle nous l'avait promis, Emilie, à l'écoute de nos demandes, a adapté ses cours à nos souhaits et nous propose ainsi la gymnastique que nous aimons et grâce à laquelle nous nous sentons bien.

Nous nous réjouissons de voir que l'effectif se maintient (36 inscrits) et que la section n'a pas de problème de fonctionnement. Cela permet de continuer à pratiquer un prix très raisonnable (86 € pour l'année, licence comprise, payable en deux fois) accessible au plus grand nombre.

Marche : les marcheurs ont rendez-vous le lundi après-midi à 14h sur la place devant l'école pour une balade de 2 heures en moyenne, guidée par Bernadette Loustau, sur les chemins et sentiers du village ou de villages voisins.



Montagne : la sortie est fixée au 29 et 30 janvier 2005 à Pont de Camps.

Pala : Ceux qui aimeraient voir ou pratiquer la pala peuvent désormais rencontrer Jean-Claude Lavie le vendredi soir de 18h à 20h à la salle polyvalente.

Yoga : les séances ont lieu le lundi de 19h30 à 20h30 salle Béarn et il n'est pas trop tard pour s'inscrire. Actuellement 13 personnes pratiquent régulièrement le yoga à Navailles-Angos, ce qui est l'effectif idéal pour cette activité. Le professeur est toujours Mireille Fourcade. Evelyne Hau a bien voulu prendre la responsabilité de la section.



Bal du Foyer : après deux ans de pause, le bal « manquant » à beaucoup, nous avons pris rendez-vous avec l'orchestre pour le 28 mai 2005 : réservez déjà cette soirée !

Téléthon : parents et enfants ont répondu nombreux, avec enthousiasme et générosité à l'appel du Foyer de Navailles-Angos. Les ampoules achetées ont permis d'éclairer entièrement l'arbre de vie et de lumière qui brillera jusqu'à fin janvier sur le mur de l'école. La lumière brillait également dans les yeux des enfants lorsque les ballons accompagnés de leur petit carton se sont élevés dans le ciel en signe d'espoir. Merci à tous.

Réveillon : le Foyer réveillonne salle Béarn, la soirée est ouverte à tous, adhérents ou non. Le prix varie entre 20 € et 25 € / personne (chacun participant aux préparatifs).

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

La Présidente, Martine CACHAU

LOISIRS D'AUTOMNE

Dans le courant de cette année 2004, le deuil a frappé cinq de nos fidèles adhérents et leurs familles. François Laulhère, Eugène Hau, Germaine Chaussard, Gabrielle Gelé et Paul Guicharnaud, celui-ci était un membre actif et dévoué de notre club. Toute notre sympathie va vers leurs familles durement éprouvées. Je souhaite un bon rétablissement pour tous les nombreux malades.

Notre association compte à ce jour 120 adhérents. Malgré tous ces absents, les activités ont continué, voyages, repas, goûters, jeux le mardi, réunions d'information de secteur avec les autres clubs, assemblée générale départementale des aînés ruraux le 25 novembre à Mourenx. Nous allons essayer de continuer ces activités durant l'année 2005. Le nouveau programme sera établi prochainement. Je tiens à remercier en fin d'année la Mairie et son personnel communal pour tous les services qu'ils rendent à Loisirs d'Automne : travaux de bureau, apport de matériel pour les réunions, etc...

Ayant participé au concours culturel départemental des aînés ruraux, un excellent prix de récompense a été attribué à notre club par la vice-présidente de la fédération Mme Boué. Toutes mes félicitations aux lauréats de notre club.

Après plusieurs années de présidence de notre association, à la fin de l'année 2005 lors de la prochaine assemblée générale, je compte sur quelques Navais ou Navaises pour prendre le relai pour que vive encore et longtemps Loisirs d'Automne qui marche fort bien en ce moment.

Je souhaite à tous les habitants de notre beau village de Navailles-Angos, une bonne fin d'année et de joyeuses fêtes de Noël 2004.

Le président, Hubert Cassou



PAROISSE SAINTE CROIX DES LACS

VIE DE LA PAROISSE

Sainte CROIX DES LACS - SERRES-CASTET est le nom de la paroisse

Un prêtre est au service de cette paroisse : **Le Curé l'Abbé Dominique MAYE-LASSERRE** résidant au presbytère, chemin de la Carrère à Serres-Castet (en haut de Serres)

Tél : 05.59.33.93.30 - Fax : 05.59.33.26.39

Courriel : dominique.maye-lasserre@wanadoo.fr

Un séminariste de la Martinique, Pierre Joseph Julien est à ses côtés les week-ends pour la deuxième année.

MESSES DOMINICALES :

Le Samedi : 18 h 30 : Montardon (tous les quinze jours) ou Navailles

Le Dimanche : 9 h 30 : Buros ou st Armou

11 h 00 : église de Serres-Castet (en haut du village)

Le CENTRE PAROISSIAL de Serres-Castet est OUVERT pour un SERVICE D'ACCUEIL les 1° et 3° mercredi du mois de 16 h à 18 h, et les 2° et 4° jeudi du mois de 14 h 30 à 16 h 30. But : assurer une permanence pour avoir des renseignements sur la vie de la paroisse, pour se recueillir ou pour prier seul ou avec d'autres personnes, un endroit où se trouve une documentation chrétienne.

Le Conseil paroissial, comprenant des membres des 6 villages (15 personnes), aide les prêtres. Les délégués de Navailles-Angos sont : Annie Hoareau et Evelyne Hau. Les délégués des 6 villages et leurs suppléants (35 personnes), se retrouvent une fois par an, en juin.

Le Conseil Economique (12 personnes) veille sur les finances de la paroisse.

LE CATECHISME

C'est dans les trois relais cités plus haut, que se fait le catéchisme pour 210 enfants avec 19 catéchistes. L'abbé embauche toujours...

Le catéchisme débute en CE1 par l'éveil à la foi avec une rencontre une fois par mois, le dernier vendredi, de 18 h 30 à 19 h 30 au centre paroissial de Serres-Castet. Les réunions de parents se font en soirée à Montardon le premier jeudi de chaque mois à la salle du club «les toujours jeunes».

Pour les enfants de 4 à 6 ans, il y a 1 célébration par trimestre au centre paroissial de Serres-Castet.

Les rencontres du CE 2 au CM 2 pour Montardon ont lieu chaque mardi de 17 h à 18 h 15 à la Mairie de Navailles. La retraite pour les enfants de 1° communion aura lieu le mercredi 18 mai de 9 h 45 à 17 h 30 à Uzein.

Les célébrations pour les 59 enfants du CM 1 ou CM 2 qui font leur 1° Communion :

Dimanche 22 et 29 mai à 10h30 : église St Julien de Serres-Castet

Dimanche 05 juin à 10h30 : église de Buros (pour ceux de Montardon et de Buros)

Dimanche 19 juin à 10h30 : église de Navailles (pour ceux de Navailles-Angos et de Saint-Armou).

Profession de foi : dimanche 12 juin à 10 h 30 au trinquet de Serres-Castet.

DES MESSES DE FAMILLES réunissent tous les enfants et les parents deux fois par trimestre dans une de nos églises.

LA CHORALE PAROISSIALE

Elle anime les offices religieux lors des fêtes importantes. Elle vit une phase évolutive, due au remodelage des paroisses. L'action liturgique demande musiques et chants pour rendre belles les cérémonies et rassemblements de prière. Ce qui est beau, facilite notre relation avec Dieu. Nous apprenons des cantiques anciens et les répertoires nouveaux à une, 2 ou 4 voix. A coup sûr, vous trouverez amitié et plaisir. Cette chorale a fêté le dimanche 21 novembre en l'église de Montardon ses **20 ans d'existence**.

Répétitions à Montardon « Maison pour Tous » (face à l'église)
Le mardi de 20 h 30 à 22 h. Tel Pierre de Menditte : 05 59 33 18 80.

Un journal inter-paroissial avec la paroisse Ste Quitterie en Béarn: "Campanes" donne des nouvelles des deux paroisses tous les deux mois. Abonnement: 12 € par an, ou 2 € de soutien.

MARIAGES ET BAPTÊMES

En l'an 2004, 24 mariages ont eu lieu, 70 baptêmes et 40 obsèques.

PELERINAGES

En 2004, 44 paroissiens sont allés en Egypte en particulier au Mont Sinaï, à la mer Rouge, et en Jordanie : Pétra et le lieu du baptême de Jésus. Bonne ambiance de groupe et chantante comme pour celle de St Jacques de Compostelle en octobre 2003. En 2005 : année de pause avant d'aller en 2006 sur les pas de St Paul et en Israël.

Deux fêtes ont été dignement solennisées : le week-end du 11 juillet : la venue de Jean-Patrick VALLIAMÉE, ancien séminariste qui est resté 3 ans en formation dans notre paroisse. Il a été récemment nommé curé de la paroisse du Chaudron à St Denis de la Réunion.

Et la fête de la paroisse le dimanche 12 septembre qui, après la messe à Serres-Castet, a réuni 85 personnes autour d'une table à la Maison pour Tous de Montardon.

ACTIVITÉS DE L'AUMONERIE DU COLLEGE DE SERRES-CASTET

Les rencontres d'Aumônerie se passent à l'intérieur du collège pour les 6°.

L'aumônerie est composée de 150 jeunes avec un aumônier - prêtre et 10 animateurs (trices) bénévoles.

La majorité des 6° fera la profession de foi le 12 juin au trinquet de Serres-Castet.

Avec les jeunes de 5°, la méthode se base sur des recherches où chaque jeune élargit et approfondit au moyen d'enquêtes préparées et réfléchies ensemble. Rencontres les jeudis de 17 h 15 à 18 h 30 au centre paroissial de Serres-Castet.

Le sacrement de confirmation commence à se préparer en classe de 5° pour se faire à partir de la classe de 4°-3°.

Les jeunes de 4° et de 3° se retrouvent pour un camp de trois jours à La Toussaint (ils étaient 43 au camp de 2004) et tous les mois et demi au centre paroissial de Serres-Castet.

Le vendredi entre 20 h 15 et 22 h 15. Le thème du camp (demandé par les jeunes) est LA MUSIQUE ET LA FOI. Occasion de rencontrer de jeunes chanteurs et musiciens. Contact : Abbé Dominique MAYE-LASSERRE.

L'Aumônerie du LYCEE DE MONTARDON a lieu le jeudi de 17 h 45 à 18 h 45 au lycée même, satellite 1. Tous les sujets y sont abordés dans un esprit de franchise. Une dizaine de jeunes sont fidèles à ces rendez-vous. Tout cela dans une ambiance décontractée. **Contact : Abbé Dominique MAYE-LASSERRE.**



Compte rendu de début de saison V.B.L.B.

Ecole de Volley

L'école de volley entame sa quatrième année. L'effectif cette année est de 25 enfants présents aux entraînements le mardi soir à 18 h 30 à la salle de Navailles-Angos. La catégorie poussin, poussine qui comprend 16 enfants se renouvelle tous les ans, nous encourageant dans notre volonté de faire partager les joies du volley-ball. La catégorie benjamin-benjamine est composée d'éléments ayant déjà plusieurs années de volley et de nouveaux-nouvelles venus. Malgré l'hétérogénéité de cet effectif, le moral est bon et les résultats meilleurs de jours en jours.

Une équipe minime filles a pu être engagée cette année et nous encourageons tous ses membres qui jouent désormais à six contre six sur un grand terrain (quatre auparavant sur un petit terrain).

Merci aux éducateurs qui persévèrent, Gilles en particulier, bienvenue à Christian et Anne Laure, et rendez-vous au gymnase le mardi soir pour tous ceux que la pratique du volley ou son enseignement intéressent.

Championnat loisir UFOLEP et Fédération

Depuis de nombreuses années, nos équipes disputaient et, souvent, gagnaient les finales, mais depuis 2 ans, les nouveaux clubs nous mènent la vie dure. Non, non, ce n'est pas l'augmentation moyenne de l'âge des joueurs (1an par saison) la responsable, mais, que voulez-vous, les autres sont meilleurs. Et puis, il faut bien partager.

Cette année, nous avons engagé trois équipes en championnat UFOLEP mixte et trois en Fédération loisir, ce qui représente un effectif d'une quarantaine de joueurs, preuve que les effectifs se renouvellent et augmentent, tout en conservant les objectifs du volley-loisir: jeu, plaisir et convivialité. Tout un programme !

N'hésitez pas à nous contacter (d'autres jeunes seront les bienvenus), l'intégration fait aussi partie des objectifs loisir du club.

Fédération masculine

Le manque d'effectif féminin ne nous a pas permis d'engager d'équipe cette année. Notre équipe masculine évoluant au niveau départemental, victorieuse de la coupe Van-Erom l'année dernière, était attendue cette année, mais la bonne humeur et un esprit de franche camaraderie ont rythmé ce début de saison et ont prouvé que l'on pouvait jouer au volley-ball en compétition tout en s'amusant.

Notre équipe fanion ayant obtenu de se maintenir en régionale l'année dernière avec une cinquième place au classement, inespérée en milieu de parcours, a repris un championnat relevé sur les chapeaux de roues avec cinq victoires en six matches. Cela nous permet d'espérer que la dynamique créée dans ce groupe, avec l'appui d'un entraîneur de haut niveau recruté cette année, lui permettra de viser cette saison un objectif plus ambitieux.

Autres activités

Plusieurs repas vont ponctuer la saison, et seront répartis sur les trois communes sur lesquelles nous sévissons : Navailles-Angos, Sauvagnon où le sol du gymnase a été refait et Serres-Castet.

La plaquette publicitaire de cette saison a été repoussée de quelques semaines pour des raisons logistiques, ce qui explique un décalage du budget qui devrait être rattrapé sur l'automne. Tirée à 2000 exemplaires elle nous permet de promouvoir notre club et de recommander les entreprises qui nous soutiennent. Si vous connaissez des entreprises intéressées, n'hésitez pas à les mettre en contact avec nous.

Nous en profitons pour remercier tout particulièrement les entreprises navailles Niell et Da Costa qui nous soutiennent depuis de nombreuses années et qui nous ont permis cette année encore de nous doter de nouveaux maillots pour l'école de Volley.

Notre projet de terrains de Beach-Volley s'est enfin concrétisé et vous avez peut-être aperçu quelques jolies créatures dénudées (en partie !) se promener sur le sable de Sauvagnon durant les animations des mois de juillet, août et septembre : exhibition lors des fêtes de Sauvagnon, tournoi en 3/3 fin août, reprise des entraînements sur le sable en septembre. Rendez-vous au printemps.

Nous essayons d'insister sur la mobilisation des bénévoles, les activités et les repas qui nous permettent de maintenir la cohésion de notre club aux multiples facettes. L'année dernière, un accent a été mis sur notre équipe régionale nouvellement promue, tant au niveau du budget que des activités. Les autres sections en ont parfois souffert, et nous insistons sur la nécessité de chacun à s'investir pour connaître et soutenir les actions des autres sections toutes aussi prestigieuses que nécessaires.

Merci à vous tous qui participez à la bonne santé de notre club.

Contacts école de Volley : Gilles Bernatas - Tel : 05 59 33 95 63

Loisir : Thomas Lenoir - Tel: 05 59 33 76 36

Fédération : Christian Landrieu - Tel 05 59 33 99 69

URBANISME DU 2ÈME SEMESTRE

œ **Demandes de permis de construire :**

Maisons d'habitation.....	1
Garage et abri de jardin.....	2
Installation agricole.....	0
Divers.....	5

œ **Autres :**

Déclarations de travaux.....	5
Déclaration de clôture.....	0
Renseignement d'Urbanisme.....	3
Certificats d'Urbanisme.....	4

ETAT CIVIL DU 2ÈME SEMESTRE



NAISSANCES

* Delphine, Marie, Valentine DA ROCHA
Née le 10 septembre 2004

* Jérémy FOURCADE
Né le 3 septembre 2004

* Raphaël PAULY
Né le 15 décembre 2004



MARIAGES

- le 19 juin 2004 : Gilles Bruno Régis Jean BRAULLE et Nicole Marie HOMBOURGER

- le 19 juin 2004 : José Lui CARMO et Maryline DULUC

- le 07 août 2004 : Jérôme Robert PARDIELLAN et Nelly SERRANO

- le 21 août 2004 : Michaël MARIÉ et Virginie Marie-Sylvie LORIOT

- le 11 septembre 2004 : Stéphane François MONCOT et Magali ANDRAU



DECES

★ Amélie, Jeanne BÉROT épouse LACOSTE
Décédée le 18 septembre 2004

★ Jean, Paul, Albert GUICHARNAUD
Décédé le 02 septembre 2004

★ Henri, Pierre, Claude LAUGA JOUANCHIN
Décédé le 26 juillet 2004

★ Claude, Jean, Henri LESTARD
Décédé le 18 juillet 2004

INFORMATIONS UTILES

URGENCES :

Gendarmerie de Thèze : 05.59.04.83.01
Pompiers : 18

SANTÉ—SOCIAL :

Médecins : docteur Philippe Bayle 05.59.33.80.40
et docteur Patricia Ganné (à Angos à partir du
01/01/05)

Infirmière : Véronique Bernachot
05.59.33.82.24 (répondeur)

Kinésithérapeutes : Thomas Lenoir et Laure Juge-
Boulogne - 05.59.33.84.00

ASSISTANTE SOCIALE :

Régime général : permanences assurées sur ren-
dez-vous (05.59.72.14.72) par Mme Schweitzer et
Mme Capdevielle.

Régime agricole : permanences à Thèze, château
Fanget, assurées par Mme Larquière les 2ème et
4ème jeudis de 14 h à 16 h.

CRÈCHE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMU- NES DU LUY DE BÉARN :

Serres-Castet : 05.59.33.28.90

ASSOCIATION À DOMICILE EN MILIEU RU- RAL (ADMR) :

Thèze : 05.59.04.80.06

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE :

Thèze : 05.59.04.80.06

SCOLAIRE :

Groupe scolaire (classes enfantines et primaires)
M. Gabriel (Directeur) : 05.59.33.80.03
Cantine : 05.59.33.83.99

DIVERS :

Transports : CITRAM, trois lignes desservent la
Commune quotidiennement.
Renseignements CITRAM : 05.59.27.22.22

Ordures ménagères : elles sont collectées le mardi
(containers) et le jeudi (caissettes bleues).

Garde d'enfants : une liste de personnes suscepti-
bles d'assurer des gardes d'enfants est à disposi-
tion à la Mairie.

Mission Locale Rurale Nord Est : place Sainte-
Foy à Morlaàs 05.59.33.63.67

Correspondant de presse : Jacques Lavie-
Hourcade.

SERVICES :

Bureau de Poste : ouverture de 9 h 30 à 11 h 30
et de 14 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi.
Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 (05.59.33.80.92).

Satag services des eaux :
Technicien M. Balao : 05.59.12.83.90
Tarbes (Bureaux) : 05.62.90.07.17

EDF-GDF
Dépannage gaz : 05.59.84.33.22
Dépannage électrique : 0.810.333.364

Ambulance - taxis - Funérarium :
M. Mondeilh (Serres-Castet) : 05.59.33.23.70
M. Patou (Montardon) : 05.59.62.05.05

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi 10h00 à 12h00 et 13h30 à 18h30
Mardi 08h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Mercredi .. 10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Jeudi 10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Vendredi .. 10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE NAVAILLES-ANGOS :

Jeudi..... 15h00 à 18h00
Samedi 10h00à 12h00 et 15h00 à 18h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE SERRES-CASTET :

Lundi 14h00 à 18h00
Mardi 14h00 à 18h00
Mercredi ... 14h00 à 19h00
Jeudi..... 14h00 à 18h00
Vendredi... 14h00 à 19h00
Samedi 09h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00

Travaux et bricolage par les particuliers

Art. 103.2 du règlement sanitaire départemental

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier tels que les tondeuses à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses, ou les scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes les mesures utiles pour préserver et le repos et la tranquillité du voisinage. Si malgré ces mesures, tout risque de gêne du voisinage ne peut être écarté, ces travaux ne pourront être exécutés que :

- les jours ouvrables de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Hauteur des haies

Art. 671 du Code Civil

La hauteur des arbres, arbrisseaux et arbustes en limite de propriété est réglementée en deux zones :

- de 0 à 50 centimètres de la limite de propriété, les plantations ne doivent pas dépasser la crête du mur de clôture (dont le règlement du P.O.S. limite la hauteur à deux mètres).
- de 50 centimètres à deux mètres de la limite de propriété, la hauteur des plantations ne pourra excéder deux mètres.

Bruit des animaux

Art. 104 du règlement sanitaire départemental

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Divagation des animaux

Art. 99.6 du règlement sanitaire départemental

Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine autant qu'ils sont tenus en laisse.

De plus, un arrêté municipal prévoit la mise en fourrière immédiate de tout chien ou chat en état de divagation.

Elimination de déchet par le feu

Art. 84 du règlement sanitaire départemental

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets est également interdit.

